SOLIDAIRES FINANCES

Centre des Finances Publiques – Local Syndical

Cité Administrative,

20 Quai Hippolyte Rossignol 77 000 Melun

Tél : 06 14 26 81 75 ou 06 58 63 21 24

Melun, le 11 octobre 2022

DÉCLARATION LIMINAIRE POUR LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU CDAS DU 11 OCTOBRE 2022

Madame La Présidente,

Nous nous réunissons ce mardi 11 octobre 2022 pour la dernière séance de l'année du CDAS de Seine et Marne dans un contexte national et international pesant : la guerre en Ukraine, la crise sanitaire mais aussi l'inflation, la hausse des prix de l'énergie…

Les agentes et agents des Finances, celles et ceux situés en particulier en bas de l'échelle des salaires de la Fonction Publique, subissent de plein fouet les conséquences de l'inflation galopante que connaît notre pays depuis quelques mois maintenant. C'est ainsi que la hausse des prix – en glissement annuel – s'élève à + 4,80 % en avril, 5,20 % en mai, 5,80 % en juin, 6,80 % en juillet et 6,50 % en août…

Or, nos traitements n'ont pas connu une évolution similaire, loin s'en faut…

De fait, la perte du « pouvoir de vivre » des agents des Finances, comme des autres fonctionnaires d'État, est estimée à 20 % en 20 ans…

Cette situation n'est pas acceptable : la paupérisation d'agents essentiels, produisant une valeur sociale immense au profit de nos concitoyens, en particulier les plus défavorisés d'entre eux, est inadmissible.

Pourtant, aujourd'hui, certains de nos collègues ont des difficultés pour se loger, se nourrir correctement et sainement, pour permettre à leurs enfants de disposer de loisirs, sans même parler de vacances, luxe inaccessible désormais pour beaucoup…

C'est bien pourquoi nous parlerons désormais de « pouvoir de vivre » et non de « pouvoir d'achat ».

Non, les agentes et agents des Finances ne dépenseront pas leur traitement en faisant du shopping, en achetant le dernier smartphone ou une voiture électrique dernier cri produite par une population surexploitée pour le plus grand profit des actionnaires et des plus aisés, les seuls à s'enrichir en temps de crise.

Ils et elles essaieront simplement de survivre, de payer leur loyer, la cotisation au club de sport de leurs enfants, la cantine, etc.

L'importance de l'Action sociale au ministère est donc cruciale dans ce contexte : il est irresponsable, dans les circonstances actuelles, de cautionner sa destruction !

Sur le sujet de notre rémunération, des « négociations » étaient censées s'ouvrir le 7 juillet avec la Direction générale et les organisations syndicales représentatives aux Finances Publiques. Du fait de l'attitude de la Direction qui ne proposait que des bribes aux agents, celles-ci ont tourné court…

Les revendications de Solidaires Finances Publiques sont les suivantes :

- attribution de 85 points d'indice supplémentaires, soit environ 400 € mensuels ;
- 20 points d'Allocation Complémentaire de Fonction (ACF), soit environ 90 € mensuels ;
- la revalorisation à 200 € mensuels de l'Indemnité Mensuelle de Technicité (IMT), avec l'application du taux normal de pensions civile soit une majoration de 90 € mensuels.

Cette augmentation de la rémunération des agents des Finances Publiques doit permettre a minima de compenser l'inflation mais également de tenir compte, enfin, des efforts consentis depuis des années et des années. Ce ne sont pas les maigres 3,5 % d'augmentation du point d'indice qui compenseront les pertes des achats durant des années et de faire face à une inflation estimée à +10 % en cette fin d'année.

Par ailleurs, ces indispensables revalorisations devront être assujetties aux cotisations sociales qui financent nos prestations de retraite et notre protection sociale, mais également fiscalisées, pour permettre l'existence de services publics de qualité et de proximité.

Au regard de cette situation, la présence d'une action sociale forte est plus que jamais nécessaire comme en témoigne le rapport d'activité du service social de Seine et Marne.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale doit rester au cœur des besoins des agentes et des agents de l'État, titulaires ou non, en activité ou à la retraite, mais également rester au plus proche de toutes et tous. Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de loisirs et apporter une solution aux difficultés de toutes celles et de tous ceux confrontés aux accidents et aléas de la vie. L'Action Sociale est essentielle. Elle permet d'améliorer les conditions de vie de toutes les agentes et agents, à toutes les périodes de leur existence. L'Action Sociale n'est ni un luxe, ni un confort. C'est une absolue nécessité.

Contrairement aux choix faits par l'administration, qui n'a de cesse depuis plusieurs années, de la déstructurer, de la démanteler, pour mieux l'affaiblir, pour Solidaires Finances, l'action sociale doit être préservée et renforcée.